

Préface

Jean Meslier...

Un petit village des Ardennes françaises, au début de l'été 1729. Le curé vient de décéder. Rien de bien extraordinaire à cela. Sauf que...

Sauf que ce curé n'était pas un curé de campagne comme on en imagine dans l'Ancien Régime. Il n'en avait rien laissé paraître, mais ce curé était un philosophe, et un penseur révolutionnaire. Au travers d'un volumineux *Mémoire* qu'il laissait à la destinée posthume, dédié à ses paroissiens et « à tous leurs semblables », il prétendait démontrer que Dieu n'est pas, et qu'il s'agit de transformer la société faite d'injustices et d'inégalités.

Ce curé, Jean Meslier, le héros de la pièce qu'on va lire est un héros bien réel. On s'est interrogé souvent, intrigué par ce personnage au double visage, sur ce qui avait pu le motiver. Un curé masquant un athée, un athée déguisé en curé, voilà en effet qui ne manque ni de surprendre ni d'amuser, ou – de nos jours encore ! – de choquer. Car il y a là comme un « arrangement » avec la morale dont se réjouit le « mécréant », mais qui heurte l'« honnête homme », comme quelque chose d'inconvenant, d'incongru au regard de l'éthique sociale, à contre-pied de la « bienpensance » et, pour les plus zélés, il y a même là quelque chose de monstrueux.

Certains ont évoqué son hypocrisie. Comment en effet prêcher toute sa vie – et il l'a fait pendant quarante ans, jusqu'à l'article de sa mort – le contraire de ce que l'on croit au fond de son être ?... Un personnage fourbe en somme.

Fourbe, pourtant, il ne l'est pas. L'en accuser, c'est le juger avec les lunettes de notre temps, en regardant dans le rétroviseur de l'histoire un homme d'une autre époque, celle d'avant la Révolution, celle de la féodalité, celle d'un État absolutiste qui n'avait rien de laïque.

Au vu des conditions de son temps, à cheval sur le Grand siècle et le siècle des Lumières, on peut en revanche considérer qu'il a été honnête, et bien courageux. Les idées qu'il développe sont celles d'un homme du début du XVIII^e siècle, celle d'un auteur de l'Ancien Régime français. De nos jours, un prêtre qui ne croit pas, qui ne croit plus peut sans trop de problèmes se défroquer. Sous l'Ancien Régime, en revanche, on ne se défroquait pas. Les conséquences, outre la diffamation sociale que cela comportait, en étaient bien trop lourdes, graves et périlleuses.

Aurait-il révélé de son vivant son *Mémoire*, ç'aurait été au mieux les routes de l'exil et le vagabondage qui l'auraient attendu, sinon le bûcher précédé des supplices féodaux dont on connaît la délicatesse. Du vivant de Meslier, au début du XVIII^e siècle, un athée est brûlé à Reims, dans son archevêché et, doit-on le rappeler, près de quarante ans encore après que Meslier s'en soit allé, en 1766, le chevalier de La Barre a été supplicié et brûlé pour bien moins que cela.

Et puis, Meslier n'était pas le seul mécréant parmi les prêtres de son temps, il était l'un de ces nombreux curés de l'Ancien Régime qui ne croyaient pas, ou ne croyaient plus. Hypocrisie ? Si l'on prend le point de vue bigot, certainement.

Mais si l'on voit les choses sous l'angle inverse, il n'en est rien. Comment en effet peut-on être traître à quelque chose qui n'existe pas – ou que, à tout le moins, on considère, ne pas exister ? Pourquoi Meslier, athée en son for intérieur avant d'être curé dans sa fonction extérieure, aurait-il dû ressentir le moindre sentiment de trahir un Dieu qu'il savait ne pas exister ? C'est là une pensée qu'il n'a jamais même dû concevoir. Pour peu que l'on veuille bien se placer du point de vue de l'athéisme qui était le sien, cela ne lui importait nullement.

Bien au contraire, il y a chez lui la résolution de rester prêtre pour défendre ses idées. Le *Mémoire* qu'il rédige, qu'il copie et recopie, constitue le sens même des dernières années de sa vie. Il s'y consacre entièrement. Comment aurait-il pu s'acquitter d'une telle tâche sans pouvoir jouir du confort et de la sécurité que lui offrait sa cure ? Conserver ses conditions de vie était indispensable pour qu'il puisse mener à bien cette longue et périlleuse entreprise : sans elles, pas de *Mémoire*.

*

Avant d'évoquer le peu que l'on sait de l'homme, je voudrais d'abord présenter rapidement les idées qu'il développe, telles qu'on en retrouve l'illustration dans le monologue de Jean-François Jacobs.

Le *Mémoire des pensées et sentiments* de Jean Meslier comporte, réparties en huit « preuves », trois parties d'inégale ampleur.

La première de celles-ci est constituée des cinq premières « Preuves ». Elle est principalement centrée sur la critique du christianisme et des motivations populaires de la foi que sont à l'époque (si elles ne le sont plus fondamentalement aujourd'hui, le sont restées, notons-le, jusqu'à tard après la Révolution française et la révolution industrielle, jusqu'aux *Golden Sixties* en sommes, dans le troisième quart du XX^e siècle) les miracles, les révélations divines et autres prophéties. Meslier propose ici la plus complète recension des contradictions et incohérences bibliques et évangéliques jamais relevées jusqu'alors.

En nombre de feuillets, ces cinq « Preuves » antichrétiennes constitue plus des quatre dixièmes du *Mémoire*, et sont d'ampleur équivalente aux seules deux dernières « Preuves » formées pour l'essentiel par la construction d'un matérialisme athée qui fait de Meslier, le tout premier des penseurs, avant Holbach, avant Diderot, à renouer avec cette longue tradition antique qui va de Leucippe à Lucrèce en passant par Démocrite et Épicure, et que l'Église s'est acharnée pendant plus d'un millénaire à combattre, non par l'argumentation, mais par le feu des bûchers allumés en autant d'autodafés. Certes, ce matérialisme philosophique est entaché de quelques imprécisions et approximations dans la forme, mais il est marqué par une fermeté sans concession sur le fond, faisant de Meslier, qui n'avait pourtant aucune vocation à être philosophe, le premier penseur matérialiste moderne.

Ces deux « parties » – la critique du christianisme et l'élaboration du matérialisme athée – bordent la « Sixième preuve », celle de la critique sociale communiste, plus réduite en nombre de feuillets, mais non moins importante puisque l'« avant-propos » en évoque la motivation et qu'elle sert de fondement à la « conclusion » générale.

Dans son *Mémoire*, Meslier expose que toutes les religions sont fausses, celles que dénonce la catholique, mais aussi et tout particulièrement la catholique, qu'elles ne sont toutes que des « inventions humaines » se contredisant entre elles.

Il dénonce avec force exemples que les moyens par lesquels l'Église mène le peuple à croire en Dieu, et ainsi accepter sur terre l'inacceptable, sont de vaines tromperies, que ce soit les miracles, les révélations ou les prophéties de la religion chrétienne, blindée et saturée d'aberrations et d'abracadabrances, autant dans l'*Ancien* que dans le *Nouveau Testament*.

La doctrine du catholicisme est aussi pleine d'erreurs. Ainsi pointe-t-il entre autres que, dans la transsubstantiation en vertu de laquelle les hosties sont considérées comme autant de corps de Dieu, le christianisme renoue avec l'idolâtrie qu'il dénonce pourtant chez les païens, qu'il se contredit en proclamant la toute-puissance d'un Dieu pourtant insatisfait de sa création ou encore en vénérant trois dieux en un seul, ce qui fait de lui, non un monothéisme, mais un trithéisme. Il montre que sa morale est tout aussi fallacieuse lorsque, voyant ainsi le bien dans le mal et le mal dans le bien, elle glorifie la souffrance et condamne le plaisir et les plaisirs, tout comme elle est trompeuse quand, prônant la résignation, elle fait accepter aux pauvres l'injustice et l'oppression.

Il dénonce en fait qu'elle soutienne « la tyrannie des grands » et qu'elle bénisse un ordre social fondé sur l'appropriation privée, qu'elle prône d'autres injustices comme l'indissolubilité des mariages – Meslier, notons-le, est un précurseur du féminisme ! – et l'inégalité du sort de chacun dès l'enfance.

Construisant son matérialisme philosophique, il démontre que la matière est incréée et qu'elle a d'elle-même son propre mouvement. Il le fait au travers d'une critique serrée des arguments cartésiens de Fénelon et de Malebranche qu'il a lus attentivement, méticuleusement, les utilisant à la fois comme tremplin et comme repoussoir, démolissant entre autres l'équation idéaliste et théiste entre la matière et l'étendue que prônait Descartes.

Il démontre de même que l'âme (c'est-à-dire la pensée, les sentiments, les sensations et ce que l'on appellerait aujourd'hui la « conscience ») est matérielle et, avec le corps, mortelle ; qu'elle est formée par les « modifications » de la matière, celle des êtres composés de matière parmi lesquels, en opposition ouverte avec la lourde et cruelle théorie cartésienne des « animaux-machines », il place les animaux au même rang que les hommes.

Enfin, il conclut en prônant le renversement de l'ordre social et politique, pour lequel il propose un programme et une stratégie révolutionnaire des masses visant à construire, avec elles et pour elles, une société égalitaire excluant la propriété privée.

*

On en sait peu, trop peu, sur Jean Meslier. On ne sait pas, par exemple, à quoi il ressemblait. Les portraits que l'on a fait de lui et que l'on peut trouver ci et là sur le Net sont tous fantaisistes. On sait par contre qu'il est né le 15 juin 1664 (du moins est-il baptisé ce jour-là) à Mazerny, un autre petit village des Ardennes françaises, aux frontières de la Champagne, et que, après être passé au séminaire de Reims, il s'est vu offrir, début 1689, la cure d'Étrépy et son secours de Balaives, le village voisin, qu'il avait alors vingt-quatre ans et qu'il y restera jusqu'à la fin de ses jours, pendant quarante ans.

On sait aussi, d'un procès-verbal d'enquête menée en 1696 par l'archevêque Le Tellier, plutôt bienveillant pour lui, que Meslier avait pour le servir une jeune bonne âgée de vingt-trois ans

(il en a vingt-huit ou vingt-neuf), présentée dans le rapport ecclésiastique comme « sa cousine germaine ». L'était-elle ?

Et l'on sait encore, d'un second rapport bien moins positif, dressé vingt ans plus tard, en 1716, par l'archevêque Mailly, qu'une nouvelle servante, également présentée comme une cousine, avait « environ dix-huit ans ». S'il était bien plus courant qu'on peut le penser que les « bonnes du curé » n'aient pas l'âge canonique (il était de cinquante ans dans l'archevêché de Reims), la hiérarchie ecclésiastique fermait là-dessus assez complaisamment les yeux. Mais ici, on sait que Meslier sera sommé de s'en séparer.

Couchait-il avec ses servantes ? Cela, on n'en sait rien. Mais on peut par contre avancer sans grand risque de se tromper qu'il a connu ce qu'il appelle si joliment « ce doux et violent penchant de la nature ». Ainsi écrit-il à propos du plaisir sexuel que sont « sots » ceux qui, « par bigoterie et par superstition, n'oseraient goûter au moins quelques fois ce qu'il en est », confidence au partage complice de laquelle il convie ses lecteurs.

Hors cela – on en est heureux pour toi, Jean ! –, on sait par ce rapport de 1716 un autre des rares événements de la vie de Meslier : l'existence d'une querelle l'ayant opposé au seigneur local, un événement anodin mais sans doute décisif pour décider Meslier à entreprendre la rédaction de son *Mémoire*.

La dispute éclate ouvertement en juin de cette même année quand il prend le parti de ses paroissiens contre le hobereau. L'archevêque soutient le seigneur, laissant ainsi Meslier vérifier concrètement la collusion de l'Église et du pouvoir : « La religion soutient le gouvernement politique si méchant qu'il puisse être et, à son tour, le gouvernement politique soutient la religion si vaine et si fausse qu'elle puisse être », écrit-il.

Outre qu'il lui est ordonné de renvoyer sa jeune servante, la sanction que lui impose le prélat, pour relativement douce qu'elle soit (la retraite d'un mois au séminaire de Reims dont il est question dans la pièce que l'on va lire), l'empêche désormais, ainsi averti, de s'opposer encore à son seigneur pour défendre ses paroissiens.

Meslier est vaincu donc dans cette bataille du village. Mais il va continuer à se battre. Autrement. À plus long terme. Et plus décidément : il se résout à gagner la guerre, la guerre contre l'ordre féodal-monarchiste tout entier, contre l'injustice politico-religieuse et l'inégalité sociale qui font les privilèges des puissants et le malheur de la multitude. Vaincre cet ordre millénaire ! Vaincre cet ordre béni par l'Église.

Pour cela, il s'agit concrètement d'abord de saper l'autorité de l'Église sur le peuple, elle qui, sous prétexte de religion, sert de fondement à cet ordre injuste. Et donc de détruire la religion, de convaincre qu'elle est une invention humaine, et que le Dieu qu'elle vénère et fait vénérer des masses n'est pas. Et donc abattre Dieu, le supprimer pour transformer le monde.

C'est bien là le fil conducteur de sa pensée qui l'amène à vouloir démontrer que toutes les religions sont « fausses », que la foi est une croyance aveugle, que Dieu n'est pas plus que n'est le Paradis et l'Enfer avec lequel l'Église épouvante les paysans, puis que le monde s'explique par lui-même, qu'il a toujours été, qu'il n'a eu « ni commencement, ni fin ». Il s'agit de libérer les consciences, pour que les masses se libèrent d'elles-mêmes et par elles-mêmes, par leur action révolutionnaire pratique.

Meslier énonce le programme de la révolution, de ce qu'il appelle « une si noble, si généreuse, si importante et si glorieuse entreprise » : l'émancipation des masses de la pensée dominante, leur union, leur organisation, leur unité au-delà des frontières, la grève généralisée, la

transformation de la guerre que les rois et princes leur font mener les uns contre les autres en une guerre des peuples contre ces « grands de ce monde », puis l'instauration de la dictature de ces masses sur ceux qui les oppriment. Il s'agit, écrit-il, d'« opprimer tous les oppresseurs ».

Ne le connaît-on pas par cette célèbre formule que l'on retrouve dans la pièce qu'on va lire, par laquelle il dit souhaiter « que tous les grands de la terre et que tous les nobles » soient « pendus et étranglés avec des boyaux de prêtres »¹ ?

Meslier esquisse le projet de la société égalitaire et communiste qui devrait en naître : l'instauration d'une sage autorité (non, Meslier n'est pas libertaire – pas plus qu'il n'est libertin d'ailleurs – comme certains, Onfray en tête, aiment à le laisser croire !), l'exclusion des religions et des cultes, l'établissement de la liberté publique, le partage en commun du travail et des richesses produites, l'éducation en commun des enfants, la suppression de l'indissolubilité des mariages...

« Unissez-vous donc, peuples, si vous êtes sages ! » Tel est son mot d'ordre. Il résonne comme répercuté par l'écho célèbre d'un autre, énoncé plus d'un siècle plus tard au cœur du monde industriel.

C'est dans ce but qu'il se lance dans la rédaction de son *Mémoire* qu'il adresse aux « damnés de la terre », à tous les opprimés pour, solitaire et internationaliste en somme, se faire entendre « d'un bout du royaume à l'autre, ou plutôt d'une extrémité de la terre à l'autre ».

Dans les dernières années de sa vie, à la plume d'oie et à la lueur d'une bougie, il copie et recopie son ouvrage en quatre exemplaires au moins (trois ont été retrouvés, qui sont conservés à la Bibliothèque nationale de France). Il s'y crèvera les yeux.

Les circonstances de sa mort posent question. On n'en connaît ni les circonstances ni le jour exact, entre le 27 juin 1729 (le dernier acte qu'il signe de sa main, à Mézières) et le 7 juillet de cette année (date où l'on procède à l'inventaire de sa succession). À en croire une histoire qui a circulé au XVIII^e siècle, il se serait laissé mourir de faim. Cela n'est guère vraisemblable. Comment sinon aurait-il eu la force de se déplacer à Mézières, quelques jours à peine avant son décès ? Qu'il se soit lui-même autrement donné la mort d'une manière plus rapide est en revanche fort plausible.

À en croire une autre tradition, orale cette fois qui, rapportée de générations en générations, trouve aujourd'hui encore un écho dans le village, il se serait pendu. C'est cette hypothèse qui est retenue en finale de la pièce de Jean-François Jacobs. Quoiqu'il en soit, Meslier ne pouvait diffuser de son vivant son *Mémoire* et il est inconcevable qu'il ait voulu cacher longtemps encore (on vivait vieux dans sa famille !) ce texte dans lequel il était tout entier, et a qui constitué le sens des dernières années de sa vie.

¹ La formule complète de cette citation mérite d'être précisée dans les termes mêmes dans lesquels Meslier la présentait. Les voici :

« Il me souvient à ce sujet d'un souhait que faisait autrefois un homme qui n'avait ni science ni étude mais qui, selon les apparences, ne manquait pas de bon sens pour juger sainement de tous ces détestables abus et de toutes ces détestables tyrannies que je blâme ici. Il paraît, par son souhait et par sa manière d'exprimer sa pensée, qu'il voyait assez loin et qu'il pénétrait assez avant dans ce détestable mystère d'iniquité dont je viens de parler puisqu'il en reconnaissait si bien les auteurs et les fauteurs. Il souhaitait que tous les grands de la terre et que tous les nobles fussent pendus et étranglés avec des boyaux de prêtres. Cette expression ne doit pas manquer de paraître rude, grossière et choquante, mais il faut avouer qu'elle est franche et naïve. Elle est courte mais elle est expressive puisqu'elle exprime assez en peu de mots tout ce que ces sortes de gens-là mériteraient. »

Son *Mémoire* n'aura pas l'écho qu'il espérait. Ses paroissiens et « tous leurs semblables », à qui il le destinait, n'en sauront plus que probablement rien. Dans son parcours clandestin, son manuscrit sera recopié, mais surtout abrégé et tronqué aussi, et quand il tombera dans les mains de Voltaire qui en imprimera en 1762 un petit livret sous le titre *Le Testament du curé Meslier*, il sera, comme ce dernier l'a écrit ailleurs, non seulement « expurgé du poison de l'athéisme », mais aussi de toute sa théorie matérialiste ainsi que de son contenu communiste et révolutionnaire. C'est malheureusement sous cette forme déiste dans laquelle Voltaire a dénaturé sa pensée que l'athée révolutionnaire Meslier est encore aujourd'hui trop souvent connu – lorsqu'il l'.

En mettant en scène d'authentiques et non frelatés extraits du *Mémoire* de Meslier, Jean-François Jacobs donne à voir un curé tel que Meslier aurait aimé l'être dans sa « dernière messe », mais il donne aussi à entendre et à lire le penseur qu'il a réellement été. Avec la pièce qu'il nous propose ici, il fait donc à la fois œuvre utile autant qu'agréable.

Serge Deruette
Université de Mons

Pour aller plus loin

Œuvres complètes de Jean MESLIER (publiées sous la direction de Roland DESNÉ), Paris, éd. Anthropos, 1970-1972, 3 t.

Ouvrages

Maurice DOMMANGET, *Le curé Meslier, athée, communiste et révolutionnaire sous Louis XIV*, Paris, éd. Julliard, 1965, 553 p.

Serge DERUETTE, *Lire Jean Meslier, curé et athée révolutionnaire. Introduction au mesliérisme et extraits de son œuvre*, éd. Aden, Bruxelles, 2008, 414 p.

Yvon ANCELIN, Serge DERUETTE, Marc GENIN, *Jean Meslier. Prêtre ardennais, athée et révolutionnaire, curé d'Étrépigny de 1689 à 1729*, préface de R. DESNÉ, n° 19 des *Cahiers d'Études ardennaises*, Charleville-Mézières, éd. de la Société d'Études Ardennaises, 2011, 277 p.

Noël RIXHON, *Le curé Jean Meslier : « Dieu n'est pas »*, éd. EME, Bruxelles-Fernelmont, 2011, 109 p.

Miguel BENÍTEZ, *Les yeux de la raison. Le matérialisme athée de Jean Meslier*. Paris, Honoré Champion, coll. Libre pensée et littérature clandestine, n°52, 2012, 841 p.

Film documentaire

Alain DHOUAILLY, *Jean Meslier, curé d'Étrépigny, précurseur du siècle des Lumières. 1664-1729*, Paris, prod. Général Mémo, 2007, 55 min.

Théâtre

Gilles ROSIERES et Bernard FROUTIN, *Jean Meslier, athée. Profession : curé*, (compagnie ATetc., Angers), création 2010.

Jean-François JACOBS, *La bonne parole du curé Meslier*, création (Bruxelles), 2016.

Site Internet

Association des AMIS DE JEAN MESLIER : <http://www.jeanmeslier.fr>